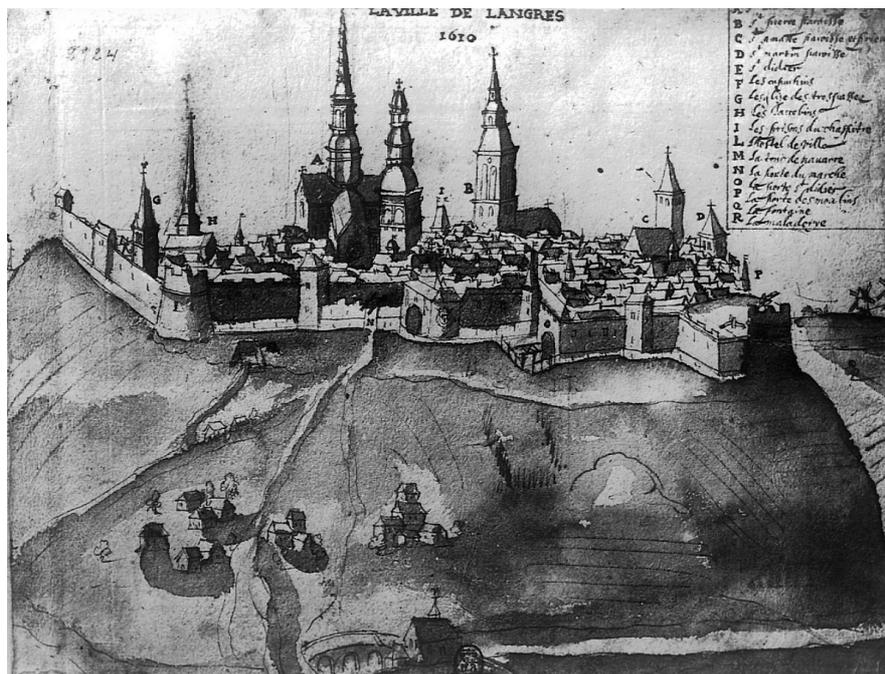


JEANNE MANCE

Langres 1606 – Montréal 1673

Cofondatrice de Montréal et fondatrice de son Hôtel-Dieu

Jeanne Mance a été baptisée le 12 novembre 1606, à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Langres (Haute-Marne, Champagne). Elle est la fille de Charles Mance, originaire de Nogent (Haute-Marne), procureur au baillage royal de Langres, et de Catherine Emonnot, issue d'une ancienne famille bourgeoise langroise. Elle est le deuxième enfant du couple qui en compte douze et qui en perdit plusieurs en bas âge.



Gravure de Langres en 1606

Sa maison familiale se trouvait dans la partie Nord de Langres, dans la rue de l'Homme sauvage (actuel numéro 11 de la rue Barbier d'Aucourt). Son père disparaît au début de l'été 1630 et sa mère en juillet 1632. Jeanne et sa sœur Marguerite s'occupent de leur père lors de la longue maladie de celui-ci. Les deux sœurs doivent même travailler pour faire face aux lourdes dépenses médicales. A la suite de ses parents, Jeanne entre dans la confrérie du Saint-Sacrement de Langres en 1635.



La Maison de Jeanne Mance, 11, rue Barbier d'Aucourt à Langres.

N'ayant goûté ni pour le couvent ni pour le mariage, et malgré sa santé fragile, Jeanne aide les Langrois à faire face aux nombreux problèmes, la misère, la peste et la guerre, de Trente Ans, qui, à plusieurs reprises, ravage les alentours de Langres. La peste, entre 1632 et 1638, fait près de 6000 morts à Langres et dans les environs, dont, possiblement, plusieurs frères et sœurs de Jeanne. Ainsi, vraisemblablement, Jeanne apprend-telle son « métier de soignante ». A l'époque on estime que Langres comptait entre 7 et 8000 habitants. Issue d'un milieu dévot, Jeanne est à l'écoute du mouvement missionnaire qui se développe vers le Canada. Elle a un grand-oncle, le récollet Jean Dolebeau, qui a été au Canada de 1615 à 1620. Son cousin germain, le jésuite Jean Dolebeau, part en Nouvelle-France en 1640 (repart en France en 1643 et décède en mer). Un autre cousin, Nicolas Dolebeau, vient, à Langres, donner à Jeanne les dernières nouvelles du mouvement missionnaire. Chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris, il était fort influent notamment par sa fonction de précepteur du neveu de la duchesse d'Aiguillon, et futur deuxième duc de Richelieu. Il indique à Jeanne que les femmes font également partie du mouvement ; ainsi, une riche veuve Madame de La Peltrie est-elle partie en 1639 à Québec avec Marie Guyard, dite de l'Incarnation, et trois ursulines ; trois religieuses hospitalières sont parties par le même bateau pour fonder un hôpital financé par la duchesse d'Aiguillon. Par ailleurs les Relations des jésuites écrites depuis 1632 par le champenois Paul Le Jeune étaient largement diffusées.



Tableau de Jeanne Mance (Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal)

Après avoir beaucoup écouté, notamment son confesseur jésuite au collège, Jeanne décide de quitter Langres pour Paris le 30 mai 1640. Là, elle va séjourner chez sa cousine, Antoinette Dolebeau (Madame de Bellevue) et elle va beaucoup consulter, entre autres, les jésuites Charles Lallemand, procureur de la mission, Jean-Baptiste Saint-Jure, recteur du noviciat, auteur spirituel de renom, qui va devenir son directeur de conscience. Grâce à deux rencontres, dont celle avec Charles Rapine provincial des récollets, elle entre en contact avec Angélique de Bullion, parente de Charles Rapine et riche veuve d'un surintendant des finances.

Angélique de Bullion a le projet d'établir un hôpital au Canada dans un lieu qui reste à déterminer. Jeanne accepte le projet. Mme de Bullion demandant de rester une bienfaitrice inconnue, Charles Rapine sera l'intermédiaire et le baron de Renty gèrera l'argent destiné à l'hôpital. Jeanne décide de partir pour La Rochelle où une flotte s'apprête pour la Nouvelle-France. Là, au printemps 1641, Jeanne fait une rencontre décisive avec Jérôme Le Royer de La Dauversière qui a créé la Société Notre-Dame de Montréal. Cette Société veut fonder, dans l'île de Montréal, une colonie qui doit sédentariser les Amérindiens. S'il a déjà recruté le chef de l'expédition, Paul de Chomedey, il a besoin d' « une fille ou femme de vertu assez héroïque et de résolution assez mâle pour venir dans ce pays prendre le soin de toutes les denrées et marchandises nécessaires à la subsistance de ce monde et pour servir en même temps d'hospitalière aux malades ou blessés ». Jeanne accepte et elle fait ajouter le mot Dames au titre du projet de la Société de Notre-Dame de Montréal, à laquelle elle adhère. Le 9 mai 1641, Jeanne s'embarque (sur *Le Gaston ou Le René*) avec le reste de l'expédition. Le 8 août son bateau arrive à Québec. Pendant l'hivernage à Tadoussac et à Sillery Jeanne est plusieurs fois marraines d'Amérindiens (pendant son séjour en Nouvelle-France elle assumera cette responsabilité 89 fois). Enfin, Jeanne et la cinquantaine de colons débarquent dans l'île déserte de Montréal le 17 mai 1642 et ils fondent Ville-Marie, premier nom de la cité. Les premiers mois sont calmes et Jeanne peut construire un petit dispensaire à l'automne. Mais, dès le printemps 1643, des escarmouches ont lieu et des Amérindiens hostiles attaquent. Cependant Jeanne peut construire, à l'extérieur du fort, son Hôtel-Dieu qui sera terminé le 8 octobre 1645.



Tableau, *Jeanne Mance soignant un amérindien*
(Religieuses Hospitalières de Saint Joseph, Montréal)

Jeanne ne se contente pas de soigner et d'administrer au quotidien, elle a une haute idée du devenir de la colonie. Aussi, pour faire face aux nouvelles alarmantes venues de France (mort du père Rapine et du baron de Renty, désorganisation de la Société Notre-Dame de Montréal) Jeanne décide-t-elle de partir en octobre 1649 (sur *Le Notre-Dame*). Elle contribue à renforcer la Société.

Ainsi, Mme de Bullion lui octroie un nouveau contrat intéressant pour l'Hôtel-Dieu et elle encourage les Sulpiciens au soutien financier de Ville-Marie. Après avoir navigué sur *Le Cardinal* elle est de retour à Montréal en octobre 1650 où la menace iroquoise s'est intensifiée. Pour sauver la fondation Jeanne propose à Paul Chomedey de retourner en France pour lever une recrue avec l'aide de 22000 livres de la fondation de l'hôpital, après accord de Mme de Bullion. A l'automne 1653 le gouverneur revient avec 113 engagés. L'implantation est consolidée. Mais en janvier 1657, Jeanne se trouve diminuée après une chute sur la glace : fracture des os de l'avant-bras droit. Pourtant, en 1658 (départ le 14 octobre sur *Le Taureau*), elle repart, accompagnée de Marguerite Bourgeoys (arrivée en 1653), pour recruter des femmes, des enseignantes, des hospitalières et des filles à marier. A Paris, à St-Sulpice, après s'être recueillie devant la relique du cœur de Monsieur Olier (fondateur des Sulpiciens), Jeanne retrouve l'usage de son bras. Avec l'appui de Jérôme Le Royer, Jeanne réussit à ramener trois religieuses Hospitalières de Saint Joseph de La Flèche et une centaine de personnes. Elle part de La Rochelle le 2 juillet 1659 (sur le *Saint-André*) et arrive le 7 septembre 1659 à Québec. Le navire est infecté par le typhus, une dizaine de passagers meurent. Jeanne Mance est atteinte et doit être isolée plusieurs semaines avant de pouvoir rejoindre Montréal. La menace iroquoise est toujours présente et le personnel de l'Hôtel-Dieu soigne de nombreux blessés. Au printemps 1660, Jeanne apprend la mort de Jérôme Le Royer de La Dauversière survenue le 6 novembre 1659. Ce décès annonce d'importantes difficultés pour l'Hôtel-Dieu car Jérôme Le Royer laisse une situation financière très délicate, en particulier les créanciers se sont emparés de l'argent de la Société Notre-Dame de Montréal, y compris l'argent donné par Madame de Bullion à Jeanne Mance pour l'entretien des religieuses hospitalières de La Flèche. Monseigneur François de Laval, vicaire apostolique en Nouvelle-France, en profite pour la harceler sur ses comptes. Il lui reproche le « détournement » de 22000 livres pour la recrue de 1653. L'année 1661 voit s'accroître la menace iroquoise. Le 6 février 1662, Raphaël-Lambert Closse, sergent-major de la garnison, est tué dans une embuscade avec trois de ses soldats. Jeanne est très affectée puisque Raphaël-Lambert Closse était marié avec une de ses « protégées », Elisabeth Moyen. A l'été 1662, Jeanne décide de repartir en France. En effet il est indispensable d'évaluer la situation de la Société Notre Dame de Montréal et d'assurer la continuité de l'œuvre. La nouvelle donne politique en France avec, notamment, la décision de Louis XIV de transformer la Nouvelle-France en colonie royale. Aussi la Société Notre-Dame de Montréal n'a plus sa place. Le 20 septembre 1662 (vaisseau *Le Sieur Lamothe*), elle s'embarque pour la France pour un troisième et dernier voyage. A Paris la Société remet l'île de Montréal à la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice (Sulpiciens) qui en devient seigneurs (9 mars 1663). Cette Compagnie ne manque pas de rendre hommage à Jeanne Mance pour sa bonne administration. Partie en mars 1664 (sur le bateau *Le Noir d'Amsterdam*), elle arrive à Québec le 25 mai 1664. Bientôt une nouvelle peine s'abat sur Jeanne lorsqu'elle apprend le décès, survenu le 3 juillet 1664, de sa bienfaitrice, Madame de Bullion. Cependant, le grand tournant s'opère en 1665 avec l'arrivée du premier intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, signe tangible de la reprise en main par le roi. Dès septembre 1665, le pouvoir royal décide du retour à Paris de Paul de Chomedey de Maisonneuve. C'est une perte cruelle pour Jeanne, celui de son compagnon de fondation de Ville-Marie. Par ailleurs François de Laval continue son harcèlement comptable. Jeanne prend du recul par rapport à son travail à l'Hôtel-Dieu, mais elle a toujours de nombreuses occupations, comme celles de veiller à ses nombreux filleuls. Le 3 juin 1669, elle rédige son testament et nomme même François de Laval son exécuteur testamentaire ! Le 18 juin 1673, elle s'éteint, à l'Hôtel-Dieu, en présence de son amie Marguerite Bourgeoys. La dévotion à Jeanne Mance ne s'est jamais éteinte.

Rayonnement



Statues de Jeanne Mance à Langres et Montréal.

Aujourd'hui encore les statues, les vitraux, la toponymie...rappellent, aussi bien dans sa Champagne natale qu'à Montréal et au Canada, l'immensité de son œuvre. Ainsi, à Montréal, à l'entrée de l'Hôtel-Dieu la monumentale statue inaugurée en 1909; à Langres, sa statue sur la place Jeanne-Mance (inaugurée en 1954), œuvre de Jean Cardot, à l'endroit même où Jeanne a été baptisée, regarde la cathédrale depuis 1968. Les fêtes importantes, organisées en 2006, pour célébrer le quadricentenaire de sa naissance à Langres, ont été un témoignage éclatant de l'attachement de la population à cette femme d'exception. L'association Langres-Montréal, Centre culturel Jeanne-Mance, fondée en 1965, continue avec beaucoup de ténacité de promouvoir l'œuvre de cette héroïne. Et, à travers le monde, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph continuent de témoigner de la fraternité du message de « L'ange de la colonie ». Le 17 mai 2012, la Ville de Montréal (après le travail d'une commission présidée par l'historien Jacques Lacoursière) reconnaît Jeanne Mance comme "fondatrice de Montréal à l'égal du fondateur Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve". En novembre 2014, le Vatican reconnaît les "vertus héroïques" de la langroise et lui confère le titre de "vénérable". Pour 2017, 375e anniversaire de la fondation de Montréal, une exposition, dont le titre provisoire est « Jeanne Mance, Langres et Montréal », se prépare au Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Jean-Paul PIZELLE

NB : cette biographie, actualisée le 16 novembre 2014, est largement abrégée.